

Thème : Quand l'éros se conjugue avec le rapt, l'adultère et le meurtre

Quelqu'un se laisse déborder par le désir et rapte l'objet de sa convoitise : une histoire qui peut remplir de consternation le lecteur parce qu'elle figure dans la Bible. Une affaire qui traverse cependant beaucoup de passages bibliques. Pour l'heure, c'est une partie de l'histoire du roi David que nous venons de lire.

Mais ce récit, serait-il aussi banal que cela ? Peut-être bien que non car l'auteur de cette folie concerne un épisode de sa vie peu glorieux. Il est le 2e roi d'Israël après Saül dont les faits relatés se situeraient vers 1010 et 979 avant JC. Ce souverain, (David), fait partie de la généalogie de JÉSUS dans l'évangile selon Matthieu et il est à la base des promesses de l'ÉTERNEL d'établir son trône à perpétuité. Dans les Livres bibliques, les premières figures de David, dont le nom signifie « Bien-Aimé », sont providentielles et chante la gloire du jeune héros choisi par DIEU pour libérer son peuple.

Une sorte de grâce merveilleuse inaugure son histoire. D'abord modeste berger, il est le dernier fils d'une fratrie de 8 fils. Il est élu roi, du vivant de Saül, son prédécesseur auprès duquel il avait été recruté parce qu'il était musicien de talent pour apaiser les crises de paranoïa de Saül. David est lié d'une profonde amitié avec le propre fils de Saül dénommé Jonathan. L'épisode le plus connu de son juvénile courage est de relever le défi contre le géant Goliath qu'il tua d'un coup de jet de pierre avec sa fronde. Cela vous rappelle probablement des souvenirs.

Alors, face au ch.11, nous sommes quand même atterrés en confrontant les portraits du personnage DAVID, entre le berger-prince et beau de surcroît, transformé en usurpateur adultérin et meurtrier, avec préméditation !!! tant qu'à faire ! Et pourtant, pourtant..., DAVID occupe dans l'AT une place que ni ABRAHAM, ni JACOB, ni MOÏSE n'auront habitée car nous aboutissons avec DAVID clairement au fil qui conduira à la venue de JÉSUS-CHRIST. SATISFAIRE et RÉTABLIR la JUSTICE de DIEU, DAVID n'aura, jamais la pureté ou la stature du premier et du 3e, (Abraham et Moïse) voire d'un ÉLIE ou d'un JÉRÉMIE.

Alors, EN QUOI le PERSONNAGE de DAVID, tel qu'il apparaît dans ce chapitre 11 de 2 Samuel, peut-il nous concerner dans notre cheminement spirituel ? Une sacrée gageure sans tomber dans l'évidence facile de la sentence morale du : « Il est interdit de ». Bien sûr, c'est clair comme de l'eau de roche !

Il nous est donné d'être confrontés à l'être misérable, l'être de chair et de sang, et nous nous rendons compte que les auteurs bibliques n'hésitent, en aucune façon, à révéler l'histoire humaine avec ses ruptures, ses lâchetés et ses noirceurs mais aussi avec ses possibles recommencements.

Pour rappel, David convoite la femme d'un officier étranger, nommé URIE, servant dans l'armée de JOAB, général en chef du roi DAVID. Il envoie des messagers auprès d'elle afin qu'elle vienne le rejoindre. Il commet l'adultère avec cette femme qui est mariée et fait supprimer son mari en élaborant toute une stratégie préméditée. Voilà les commandements du Seigneur mis en pièces de façon révoltante. Mais pour apaiser la discussion sur l'énormité de ses actes répréhensibles, et le dire avec un peu plus de légèreté : le parcours de David se dessine : des champs de bataille (très nombreux) aux chambres du palais.

Cette double facette du personnage révèle un homme confronté aux ambiguïtés du pouvoir, tiraillé entre ses amours et la raison d'état, aveuglé par son pouvoir. Or TOUT POUVOIR, n'a-t-il pas ces deux visages ?

En tous cas, il est un verset qui « flashe » dans le passage, et qui tombe comme un couperet : « *Mais ce qu'avait fait DAVID déplut à l'Éternel* ». Résonance inquiétante qui sonne comme un glas et qui n'augure rien de bon.

Présomption confirmée au chapitre suivant et qui fait ressortir la notion de la théologie rétributive. Alors, DIEU PEUT-IL FAIRE PEUR ? COMMENT ACCEPTER CETTE JUSTICE de DIEU selon le concept rétributif ?

Sur un ton plus léger, Thérèse d'Avila a pu dire au SEIGNEUR : « *Si c'est ainsi que vous traitez vos amis, il n'est pas étonnant que vous en ayez si peu !* ». Une boutade ! Mais une note de réalisme quand même !

Il est vrai, que la notion de PEUR vis-à-vis de DIEU est une notion qui peut nous sembler inconcevable et elle peut être destructrice en éloignant l'homme de Son Créateur, surtout s'il ne comprend pas le POURQUOI ? Le COMMENT ?

En fait, il ne faut pas confondre : « LA PEUR de DIEU » et « LA CRAINTE de DIEU ». Cette dernière correspond à une profonde RÉVÉRENCE à l'égard de DIEU en raison de sa GLOIRE, de SA MAGNIFICENCE et surtout de SA SAINTETÉ.

Mais attention également de considérer la justification par grâce, connue dans le NT, comme une autorisation dérogatoire de pécher. Si cela était, alors nous ne craignons rien de DIEU car vient à l'esprit le verset en 1 Cor 15, 32 : « *Mangeons et buvons puisque demain nous mourrons* ». Actuellement, l'expression utilisée se présente plutôt sous cette forme : « *Il faut en profiter... ou profitons-en* ».

N'enlève-t-on pas aux impératifs spirituels leur poids si nous pouvons les violer impunément ? Pourquoi s'imposer des efforts et respecter des contraintes si les paresseuses de s'interroger et les dérèglements ne sont pas sanctionnés ? Nous sommes bien certains, que nous pouvons avoir tous à l'esprit les épisodes répétitifs, relatés à la TV, des actes délictueux de personnes qui se sachant dans l'impunité totale n'hésitent pas à multiplier les méfaits au mépris de la vie d'autrui. L'aveuglement est légion ! Et la notion de péché, un terme inconnu et étranger.

En ce qui nous concerne, il importe de nous interroger sur ce qu'est le péché et sur ce qu'est la foi ! Le péché, c'est enfreindre La Loi, la règle divine. Si bien que l'homme risque de s'autoriser ce qu'il devrait s'interdire. La pensée de la sanction peut-elle entraîner une résistance à la séduction là où existe l'attrait du péché ? Pas certain, suivant le type de relation que nous entretenons personnellement avec le SEIGNEUR ou si nous avons un sentiment d'éthique de la façon dont nous appréhendons notre responsabilité.

Dans le NT, le PÉCHÉ ne RELÈVE PAS de la MORALE mais de la RUPTURE du LIEN avec DIEU et avec notre PROCHAIN. Alors oui, DAVID était gravement en rupture en enfreignant les commandements vis-à-vis de l'ÉTERNEL et de SON PROCHAIN. Il n'en prendra réellement conscience que lorsque DIEU interviendra par la bouche du prophète NATHAN en lui révélant, qu'il perdra son fils, né de Bethsabée. Secoué, David s'exprimera ainsi en parlant de son fils : « *Puis-je le faire revenir, c'est moi qui irai le rejoindre ; lui, il ne me reviendra pas* ». En fait, ce qui nous pose réellement problème dans cette histoire en plus, c'est que DIEU semble provoquer la mort de l'enfant, né de l'adultère de David. Mais quel est le véritable châtiment recherché : la mort de l'enfant ou celle symbolique de DAVID ?

En effet, les auteurs bibliques avaient, en leur temps, une approche différente de la notion du péché et donc du châtiment et nous nous retrouvons toujours confronté à la question de la Rétribution. Selon la sentence bien connue du prophète EZECHIEL : « *Les pères ont mangé du raisin vert et les dents des fils en ont été agacés* », cela signifiait que les enfants étaient associés en responsabilité aux fautes de leurs parents. C'était le temps de la notion de la RESPONSABILITÉ COLLECTIVE qui traverse une grande partie de l'AT. Elle prendra fin, plus tard, avec le prophète JÉRÉMIE notamment lorsqu'il se fera l'avocat de la responsabilité individuelle du péché.

Mais, David aura une attitude de repentance sincère en priant et en jeûnant durant la période de maladie de son fils, relayé par le Psaume 51 qui fera éclater le cri de sa repentance. A la mort de son enfant, il commencera un chemin de guérison que nous pourrions nommer « le chemin du retour ». Il deviendra plus tard père de SALOMON lorsqu'il « *consola Bethsabée* » et qu'il l'épousa. Dans le nom de ce fils, nous retrouvons la racine « SHALOM » qui signifie « Paix ». Il sera aussi dénommé « YEDIDYA » dont la signification est : « Aimé de DIEU à cause du Seigneur ». C'est ainsi qu'est marquée la PUNITION : Elle consiste de la part de DIEU à destituer DAVID symboliquement parce qu'il avait méprisé le DON de la ROYAUTE et les promesses faites par DIEU à son égard. (12,9-10). Mais la parole de l'ÉTERNEL n'est jamais remise en question. Le plan selon lequel : « *Ta maison et ton règne seront pour toujours assurés devant toi et ton trône pour toujours affermis* » (2 S 7, 16) demeure. Allusion au Messie attendu pour un règne sans fin.

Ce que nous enseigne aussi, concrètement, ce texte important de l'AT, c'est d'abord de ne jamais nous défaire des promesses de notre DIEU, de nous y ancrer solidement malgré nos chutes, nos pérégrinations nombreuses car nous sommes lents à comprendre et DIEU ne nous le reproche pas. Il nous reproche seulement de RESTER DANS LE PÉCHÉ. Comme le CHRIST nous l'a montré aussi, suivons le mouvement de DÉPOSSESSION de nous-mêmes pour ne pas nous laisser bâillonner inutilement par les tentations qui sont celles qui appartiennent au monde. Car dans cet épisode de l'histoire de DAVID, dans un premier temps, nous sommes très loin du DON de SOI. Notion à ne pas écarter de notre vie spirituelle. Nous atteindrons la LIBÉRATION selon DIEU qui nous affranchit de toutes les contraintes pesantes. MAIS, à un point donné du péché, DANS L'AMPLEUR DU MAL, à cause de son amour pour le salut de l'homme, il arrive à DIEU de crier : « STOP ! ». Et cela peut FAIRE MAL. Ce MAL peut être extirpé en nous appuyant non seulement sur la Parole mais aussi avec la Sagesse, non pas celle du monde mais celle qui nous vient de l'Esprit. Rappelez-vous que SALOMON demandera à DIEU de recevoir le don de la SAGESSE, ET CE N'EST PAS UN HASARD !. Elle rétablissait, en fait, l'image d'un royaume terni par la folie passagère de son père DAVID. Quoi qu'il en soit, DAVID sera glorifié au cours de son règne. Et il correspond sans aucun doute au personnage le plus humain de l'AT.

Ce texte nous montre que DIEU est toujours concerné par l'HISTOIRE de son peuple et qu'Il œuvre également auprès de ses enfants repentants. Il faut rester confiant dans sa PUISSANCE qui reste toujours UNE PUISSANCE CONTRÔLÉE.

Dans notre réflexion de ce jour se posent la perspective des actions qui nous déterminent, nous l'avons vu avec celles du roi DAVID. Et nous qui avons une longueur de plus, dirons-nous, avec le NT, il nous vient cet avertissement de JÉSUS qui nous dit que DIEU n'est ni naïf, ni aveugle : « *Ceux qui me disent SEIGNEUR, SEIGNEUR ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais seulement CELUI QUI FAIT LA VOLONTÉ DE MON PÈRE CÉLESTE. Beaucoup me diront ce jour-là : Seigneur, Seigneur. N'avons-nous pas prophétisé en ton Nom ? n'avons-nous pas chassé les démons en ton Nom ? N'avons-nous pas fait beaucoup de miracles en ton Nom ? Alors, je leur dirai ouvertement : JE NE VOUS AI JAMAIS CONNUS ! Eloignez-vous de moi, VOUS QUI COMMETTEZ LE MAL* ». (Mt 7, 21-23)

C'est dire l'exigence de la FOI, il y est question des ACTIONS et de l'AUTHENTICITÉ, deux éléments inséparables de la vie de FOI. Nous nous retrouvons en face de notre RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE. N'en faisons pas des occasions de déviance car L'OBÉISSANCE, dans les Ecritures, n'est pas une option pour le chrétien, ni pour demain, mais dès AUJOURD'HUI.

On reconnaît en Martin Luther King, Albert Schweitzer, Soeur Emmanuelle, par exemple, des chrétiens authentiques, non pas en raison de leurs croyances, mais parce qu'ils ont mis leur FOI EN PRATIQUE.

Ce texte nous aura ouvert à un enseignement riche de sens malgré son contenu englué par les ténèbres. C'est la LA RICHESSE DES ÉCRITURES et LEUR MIRACLE.

Je voudrais juste, pour terminer, non pas fermer la réflexion, mais ouvrir une toute petite fenêtre, toute ténue qui pourrait, sans doute, nous interpeler également et prolonger notre interrogation personnelle : « Mais de BETHSABÉE dans cette affaire, QUI S'EN SOUCIE ? » A M E N !